

FT - La lettre d'intention

Lorsqu'on souhaite communiquer sur un GN à venir, la lettre d'intention est un passage presque obligé. Il s'agit d'un document qui explicite le contenu du GN, les intentions de jeu, le type de jeu proposé, mais aussi les informations pratiques concernant le site, la participation aux frais, les inscriptions, etc. Elle est le plus souvent publiée dès l'annonce d'un GN et comprend les éléments essentiels pour que les personnes intéressées puissent faire en toute connaissance de cause le choix de participer... ou non.

Pour les associations adhérentes à la FédéGN, ce document permet de se mettre en accord avec [la charte de déontologie](#). Voilà en effet ce que dit la charte : « Les organisateurs doivent s'efforcer de donner aux joueurs suffisamment d'éléments sur le jeu (conditions matérielle, type de scénario, thème du jeu ...) pour qu'ils puissent savoir si celui-ci correspond à leurs attentes. »

Pourquoi rédiger une lettre d'intention ?

1) Pour les participant·e·s

La lettre d'intention est votre vitrine, elle est la première chose à laquelle la plupart des potentiel·le·s participant·e·s auront affaire, en particulier si vous visez un public qui ne se restreint pas aux membres de votre association ou au public « habitué ». C'est donc un excellent moyen de donner un premier aperçu de votre jeu, tant sur le plan ludique que pratique.

Cela permettra, entre autres choses, aux joueurs et joueuses potentiel·le·s de savoir si ce jeu est susceptible de leur plaire, et s'il sera possible pour elles et eux de participer (matériellement et psychologiquement).

2) Pour l'équipe d'organisation

C'est également un outil précieux pour l'équipe d'organisation elle-même : elle permet, dès le départ, aux orgas de se mettre sur la même longueur d'ondes et de s'assurer d'avoir une vision commune pour pouvoir travailler ensemble sans se contredire et se disputer sur tel ou tel point, fait qui arrivera presque inévitablement si vous n'avez pas pris le temps de mettre au clair, par écrit, vos intentions. En bref, la lettre d'intention permet de dissiper tout malentendu, en interne ou envers le public.

3) Pour l'association

Une lettre d'intention rigoureuse permet d'informer le conseil d'administration de l'association des intentions de l'équipe organisatrice. Elle vous sera aussi d'un grand secours lorsque vous devrez réaliser le bilan moral ou le bilan d'activité de votre association.

À l'extérieur, la lettre d'intention peut également contribuer à exprimer la « direction artistique » d'une association, contribuer à son identité et à son cachet.

Que mettre dans une lettre d'intention ?

Voici quelques éléments que vous retrouverez dans la plupart des lettres d'intentions, dans un ordre variable.

1) Une présentation du jeu

Cela va sans dire, mais la lettre d'intention doit tout d'abord présenter le GN (ou événement) que vous organisez : pour mettre l'eau à la bouche, mais aussi plus simplement pour informer. De façon succincte (il ne s'agit pas d'un document introduisant l'historique, l'univers etc. de façon détaillée), décrivez la situation initiale, le contexte, les enjeux que les joueurs et joueuses rencontreront.

Si vous empruntez à des « genres » pré-existants de GN (exemple : GN « nordique » ou « romanesque »), n'oubliez pas de les définir succinctement, voire de fournir quelques ressources pour les plus curieux·ses.

2) Informations pratiques

Il est souvent utile d'informer dès le départ, surtout si votre lettre d'intention est longue, du format du jeu (sa longueur et le nombre de participant·e·s), du lieu et du montant de la participation aux frais.

Indiquez la durée du jeu, la durée de présence des joueur·se·s sur site, d'éventuelles pauses durant le jeu (trêve nocturne par exemple), la possibilité ou non de quitter le jeu pour rentrer dormir chez soi, etc.

Les détails pourront être abordés dans la partie pratique, concernant les conditions matérielles (accessibilité du site, ...) et les modalités d'inscription.

3) Les thématiques abordées

Tous les jeux risquent d'aborder des thèmes qui pourraient être sensibles pour certaines personnes. C'est pourquoi il est important de répondre à la question : quels thèmes risquent d'être abordés dans le GN ?

La réponse peut inclure les ressorts ludiques (ex : combat, templiers, magie noire...) autant que les thématiques secondaires plus sérieuses (ex : suicide, religion, homophobie...). Certains GN sont plus « sérieux » que d'autres et cela se reflète bien sûr dans les thèmes : cependant, gardez à l'esprit que les GN les plus ludiques sont quand même susceptibles de « frapper là où ça fait mal ».

Cela peut sembler ennuyeux, voire frustrant, du point de vue de l'organisation, notamment dans le cas d'un GN où le mystère joue une grande part. Néanmoins, un léger « spoil » vaut mieux que de risquer d'accueillir un joueur en larmes après l'avoir exposé à une scène qui lui a rappelé un événement traumatique !

Pensez également à préciser l'âge minimum requis pour la participation au GN : dans le cas où vous choisiriez d'accueillir des mineurs, vous pouvez vous référer à cette fiche technique FédéGN pour vous assurer de ne faire aucun faux pas.

Exemples de thèmes sensibles fréquents (liste non-exhaustive) :

- amour, mariage, rupture, tromperie, etc. ;
- violence psychologique, conflits, insultes, relations de pouvoir ;
- violence sexuelle ;
- proximité physique, sensualité, sexualité, attirance ;
- mort (préciser de quel type), vieillissement, infirmité, handicap ;
- suicide, violences sur soi, troubles psychiques ;
- séparation (amoureuse, amicale ou familiale), exil, rejet par le groupe ;
- discriminations (racisme, sexisme, validisme (envers les personnes en situation de handicap)).

4) Le style de jeu

La lettre d'intention est également l'occasion de communiquer sur le style de jeu : est-ce un jeu plutôt sérieux ou plutôt drôle ? Centré sur le personnage ou sur le groupe ? Plutôt compétitif ou collaboratif ? Réaliste ou fantaisiste ? Etc.

Explicitiez vos partis-pris ludiques, décrivez en quelques mots les règles que vous allez utiliser (exemple : démembrement ou points de vie, compétences accordées à certains personnages ou tout accessible en simulant, combats à issue déterminée ou non...). La [table de mixage](#) mise à disposition par Electro-GN peut vous aider à vous mettre d'accord au sein de l'équipe d'organisation et à communiquer aux joueurs et joueuses.

Soyez également explicites sur l'attitude que vous attendez de la part des joueurs et joueuses (et PNJ, etc.), leur participation à l'ambiance, etc.

5) Le matériel requis

Si vous organisez un GN qui nécessite un costume Renaissance élaboré, autant le dire tout de suite ! En effet, même si votre participation aux frais n'est pas très élevée, des costumes exigeants peuvent vite être un frein à la participation de nombreuses personnes. Il en est de même si vous demandez à vos PJ des « camps RP » très immersifs ou si vous exigez de tout le monde le port d'un uniforme.

Cela n'est peut-être pas à faire dès la lettre d'intention, mais pensez en outre qu'une petite liste d'indispensables à adresser à vos joueur·se·s avant le GN peut éviter bien des soucis (une joueuse sans lampe, un PNJ sans crème solaire, etc.).

6) L'équipe d'organisation

Même si la majorité du public intéressé ne vous connaît pas, mettre des noms et des visages sur l'organisation d'un GN est un plus. Par ailleurs, pour les GNistes les plus expérimenté·e·s qui vous connaissent peut-être, cela participera à cadrer le jeu et les potentielles attentes.

N'hésitez pas à exprimer également vos propres attentes par rapport au jeu : pourquoi l'organisez-vous, d'où viennent vos inspirations, quelle expérience voulez-vous créer, etc.

Profitez de cet espace pour affirmer votre ouverture, vos convictions en termes d'accueil des personnes et votre disponibilité. Il est important de donner dès le départ l'opportunité aux participant·e·s potentiel·le·s de prendre contact, de poser des questions ou même de faire des suggestions. En effet, pour de nombreuses personnes, savoir qu'elles sont bienvenues auprès de l'organisation pour des clarifications ou des aménagements spécifiques en cas de besoins spéciaux est extrêmement précieux. Une équipe d'organisation qui se montre ouverte et bienveillante dès la lettre d'intention peut ainsi créer de nombreuses opportunités pour des joueurs et joueuses néophytes ou mal assurées, et ainsi permettre une plus grande diversité sur votre GN !

7) La gestion de la sécurité émotionnelle

Quelles que soient les thématiques abordées par votre GN, il faut s'attendre à ce que certaines personnes expérimentent des moments plus négatifs, allant d'un simple coup de mou à une profonde détresse émotionnelle. Ces incidents émotionnels sont fréquents, et peuvent se produire sur tous types de jeux. On peut s'attendre à ce que des thèmes sombres (horreur, jeux psychologiques...) soient plus éprouvants, mais c'est parfois tout l'inverse qui se produit : une personne sera d'autant moins « préparée » à se sentir mal qu'elle se sera inscrite à un jeu très léger et bon enfant !

C'est pourquoi il est crucial de se poser la question de la gestion de la sécurité émotionnelle. Bien sûr, toutes les solutions ne conviennent pas à tous les GN : dans certains cas, un mot de sûreté (ou safeword) peut suffire, tandis que des GN plus étendus ou plus intenses devront mettre en place une zone sécurisée, avec une équipe-ressource formée.

Une charte comportementale (ou rappel du règlement intérieur de l'association) est utile pour éviter les malentendus et affirmer une position claire et facile à suivre. En cas d'incident, cela servira également de base pour éviter tout litige.

8) Les modalités d'inscription

Votre GN fonctionne-t-il sur casting ? Est-ce « premier·e arrivé·e, premier·e servi·e » ou par tirage au sort ? Annoncez clairement la façon dont les participant·e·s seront sélectionné·e·s afin d'éviter les déceptions et les mauvaises surprises.

De même, les personnages sont-ils écrits par l'organisation, en collaboration avec les joueurs et joueuses, par les joueurs et joueuses en autonomie, créés en ateliers pré-jeu ? Il est important que les participant·e·s potentiel·le·s puissent avoir de la visibilité sur ce fait.

Le montant de la participation aux frais doit également être donné, ainsi que d'éventuels aménagements : places bénévoles, tarifs solidaires, paiement en plusieurs fois, etc.

Les modalités de désistement (remboursement ou non, jusqu'à quand, etc.) sont également utiles à définir. Personne n'aime gérer des annulations, mais hélas, c'est monnaie courante en GN et il faut s'y attendre ! Définir des modalités de désistement claires permettra d'éviter les contestations et réclamations qui gaspillent du temps et de l'énergie. La FédéGN est régulièrement amenée à intervenir en tant que médiatrice sur des questions de remboursement non anticipées : régler ces questions en amont permet d'éviter bien des litiges.

En cas de gros coup dur, il est en outre utile de définir dès le départ des règles d'annulation ou de report du GN. Cela vous facilitera la vie si un impodérable survient.

9) Le site

Afin d'éviter les mauvaises surprises, donnez un maximum d'informations sur le site :

- La taille : est-ce un terrain de plusieurs kilomètres, un château limité à quelques pièces, etc.
- S'il s'agit d'un terrain, dénivelé, sol caillouteux ou herbeux, plaine ou forêt, etc.
- S'il s'agit d'un bâtiment, la présence d'escaliers, d'ascenseurs, etc.
- La présence et le type de sanitaires : toilettes sèches, douches accessibles aux personnes à mobilité réduite, points d'eau, etc.
- La présence ou non d'électricité, l'éclairage, le chauffage, etc.
- Les couchages : en jeu ou hors jeu, en tentes ou « en dur », en dortoirs ou en chambres privées, etc. Si possible, réserver un ou deux espaces privés pour des personnes à besoins spécifiques (exemple : besoin d'un respirateur pour dormir, hyperacousie) est un effort très appréciable.
- La nourriture : les repas sont-ils fournis, un micro-ondes est-il accessible, un frigo... Si les repas sont fournis, n'oubliez pas d'inclure dans votre formulaire d'inscription une case pour les régimes spéciaux et les allergies.
- L'accès : est-il accessible en transports en commun, en voiture individuelle, des covoiturages ou un bus seront-ils mis en place par l'organisation, etc.

Il est important d'expliciter clairement les caractéristiques du site de jeu, pour être sûr de ne pas exclure des gens par méconnaissance ou ne pas risquer de se tromper de public. Par exemple, dire qu'il n'y a pas de rampe d'accès pour fauteuils roulants est préférable au fait de dire qu'un jeu n'est pas accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite), car toutes les personnes à mobilité réduite ne se déplacent pas en fauteuil roulant et certaines peuvent même emprunter des escaliers.

Comment l'écrire ?

Utilisez un vocabulaire clair et descriptif, accessible aux néophytes. Préférez des paragraphes clairs, espacés, avec une mise en page aérée (surtout si elle est longue) et des phrases courtes. Attention à éviter les fautes d'orthographe et de syntaxe, qui peuvent altérer la lecture voire donner une mauvaise « image ».

Si votre GN a une charte graphique (thème de couleur, police d'écriture, illustrations...), c'est aussi l'occasion de la montrer ! Avoir une identité visuelle forte facilite la communication, notamment sur les réseaux sociaux où la visibilité est cruciale.

Cette fiche technique aborde de nombreux sujets, et vous n'êtes peut-être pas spécialistes à la fois de sécurité émotionnelle, d'accessibilité économique et d'estimation du site de jeu... Pas de panique ! La FédéGN met à disposition de nombreux documents techniques ou pédagogiques sur toutes ces questions. Vous pourrez les retrouver en parcourant les fiches techniques, ou dans la section « Inclusivité et accessibilité » de l'onglet « Ressources » pour ces problématiques spécifiques.

Quelques sources pour aller plus loin :

Sur Electro-GN, une fiche pratique de Muriel Algayres et Marianne Cailloux :

<https://www.electro-gn.com/12127-la-lettre-dintention>

Sur About Larp (Belgique), un dossier fouillé de Gilles Cruyplants :

<https://www.aboutlarp.be/dossier-1-note-dintention/>